



CE Le soussigné, LEGRAND, déclare que l'équipement radioélectrique du type (0 334 94) est conforme à la directive 2014/53/UE.
Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse suivante : **www.legrandoc.com**

⚠ Consignes de sécurité

FR LU BE CH

Avant toute intervention, couper le courant.

Respecter strictement les conditions d'installation et d'utilisation.



- Ce symbole indique qu'en fin de vie, le produit doit être collecté séparément des autres déchets et remis à un centre de collecte agréé dans le respect des normes et dispositions légales en vigueur dans les pays de l'UE, pour prévenir les effets indésirables sur l'environnement et la santé des personnes.
L'élimination abusive du produit est passible des sanctions prévues par la loi. Il est recommandé de s'assurer que dans le pays où le produit est utilisé, ce dernier est soumis aux réglementations WEEE/DEEE.